

DEPARTEMENT DU CALVADOS  
ARRONDISSEMENT DE BAYEUX  
CANTON DE COURSEULLES SUR MER  
COMMUNE DE VER SUR MER

DÉLIBÉRATION N° 2024.09.14

INTERDICTION CHIENS SUR LA PLAGE

Effectif légal : 19 - Membres en exercice : 19 - Présents : 12 - Votants : 19

L'an deux mil vingt-quatre, le six septembre, à dix-huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni salle Saint Exupéry, en séance publique sous la présidence de Madame Lysiane LE DUC DREAN, la Maire.

Étaient présents : Lysiane LE DUC DREAN, Jean-Claude MARIE, Gérard MARCIA, Houria BADEK, Pascale CLAUSER, Jean-Bernard MAILLARD, Éric POTIER, Philippe BERTEMONT, Catherine INNOCENT, Philippe ONILLON, Marie-Christine DEHLINGER, Marie-Laure PAIN, Jean CHANAL.

Absents excusés - Pouvoir : Cécile MACHUREY donne pouvoir à Jean-Claude MARIE, Jean-Luc VERET donne pouvoir à Lysiane LE DUC DREAN, Marie-Claude HOFFNUNG donne pouvoir à Jean-Bernard MAILLARD, Ludovic MAULNY donne pouvoir à Houria BADEK, Françoise COUTAND donne pouvoir à Éric POTIER, Daniel DESCHAMPS donne pouvoir à Gérard MARCIA.

Secrétaire de séance : Pascale CLAUSER désignée à l'unanimité

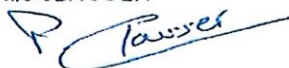
Madame la Maire propose de prendre un arrêté municipal afin d'interdire les chiens (même tenus en laisse) sur la partie surveillée de la plage, du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

AUTORISE Madame la Maire à prendre un arrêté municipal afin d'interdire les chiens (même tenus en laisse) sur la partie surveillée de la plage, du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août

18 VOIX POUR - 1 CONTRE

La secrétaire de séance  
Pascale CLAUSER



La Maire,  
Lysiane LE DUC DREAN

